

Xavier FORTINON
Président du Conseil
départemental des Landes

Boris VALLAUD
Député des Landes

Monique LUBIN
Sénatrice des Landes

Eric KERROUCHE
Sénateur des Landes

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Cabinet
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Réf. : - KLK D17091182 KFK

Dossier signalé

Le 27 septembre 2017 ,

Monsieur le Ministre,

Par courriers des 26 juillet et 12 septembre 2017, vous avez été saisi de l'urgence d'une réponse à apporter aux producteurs de volailles maigres et grasses sur une indemnisation post reprise au 29 mai 2017, ainsi qu'aux entreprises aval de la filière gras pour le dispositif d'indemnisation 2016 validé sur le principe par l'Union Européenne.

Si nous regrettons de ne pas avoir obtenu de réponse de votre part, nous tenons une nouvelle fois à attirer votre attention sur les difficultés attachées à la reprise de l'activité de production de palmipèdes post reprise, en raison notamment du manque de canetons lié aux abattages de reproducteurs.

Un accompagnement des producteurs au-delà du 29 mai est très important au regard des 6 000 emplois agricoles et industriels induits par cette filière sur le département, premier producteur national de foie gras. La profession, récemment reçue au Département, attend unanimement de l'Etat qu'il explore auprès de l'Union Européenne tout moyen permettant une indemnisation de ces pertes économiques.

Voilà pourquoi nous souhaitons que la réunion du comité stratégique de l'influenza aviaire, prévue ce jeudi à Paris sous l'égide de votre ministère débouche sur des mesures concrètes pour l'ensemble de la filière.

Enfin, concernant l'indemnisation des entreprises aval 2016, ce dispositif étant validé par l'Union Européenne, il est également indispensable d'obtenir très rapidement un arbitrage et des modalités de mise en œuvre effectives.

Aussi, nous vous invitons, Monsieur le Ministre, à venir dans les Landes pour mesurer l'ampleur de la crise et la nécessité d'apporter les solutions attendues par les acteurs de la filière et les collectivités locales qui la soutiennent.

L'ensemble des professionnels de la filière ont besoin de perspectives durables pour redémarrer dans les meilleures conditions possibles une production essentielle à l'économie landaise.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Xavier FORTINON
Président du Conseil
départemental des Landes



Boris VALLAUD
Député des Landes



Monique LUBIN
Sénatrice des Landes



Eric KERROUCHE
Sénateur des Landes